Crespières

Révision du Plan Local d'Urbanisme

4.3

Règlement graphique
Plan des hameaux

Document approuvé en Conseil Municipal en date du 07 décembre 2020

Vu pour être annexé à la délibération du 07 décembre 2020

SIAM URBA AMÉNAGEMENT URBANISME

ZONAGE

Limites des zones

Zones urbaines

- UV1 - Centre aggloméré de la commune
- UV2 - Hameau des Flambertins
- UR1 - Secteurs pavillonnaires - Densité forte
- UR2 - Secteurs pavillonnaires - Densité moyenne
- UR3 - Secteurs pavillonnaires - Densité faible
- UA - Secteur d'activités économiques
- UE - Secteur d'équipements d'intérêt public ou collectif
- UE* - Secteur d'équipements et logements d'intérêt public ou collectif

Zones à urbaniser

- Secteur des Mathurins - Court terme
- Secteur des Mathurins - Long terme

Zones agricoles et naturelles

- A - Espaces agricoles
- N - Espaces naturels
- Np1 - Aire de stationnement végétalisée (30% maximum de la surface de la parcelle)
- Np2 - Aire de stationnement végétalisée

PRESCRIPTIONS

- EBC (Espaces Boisés Classés)
- Lisières de 50 m des massifs boisés de plus de 100 ha en site naturel ou agricole
- Lisières de 50 m des massifs boisés de plus de 100 ha en site urbain constitué
- Emplacements réservés
- Eléments bâtis protégés
- Murs protégés
- Eléments paysagers protégés
- Haies bocagères protégées
- Itinéraires de randonnée protégés

Tableau des emplacements réservés

N°	Objet	Bénéficiaire	Surface m²
1	Liaison piétonne	Commune	1200
2	Liaison piétonne	Commune	300
3	Liaison piétonne	Commune	150
4	Equipement sportif	Commune	13000
5	Liaison piétonne	Commune	75
6	Piste cyclable	Département	6000
7	Liaison piétonne	Commune	120
8	Ateliers municipaux	Commune	1480

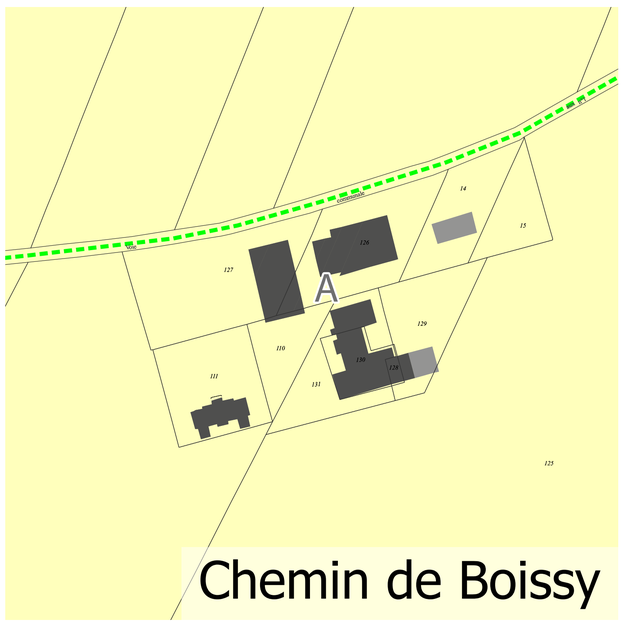

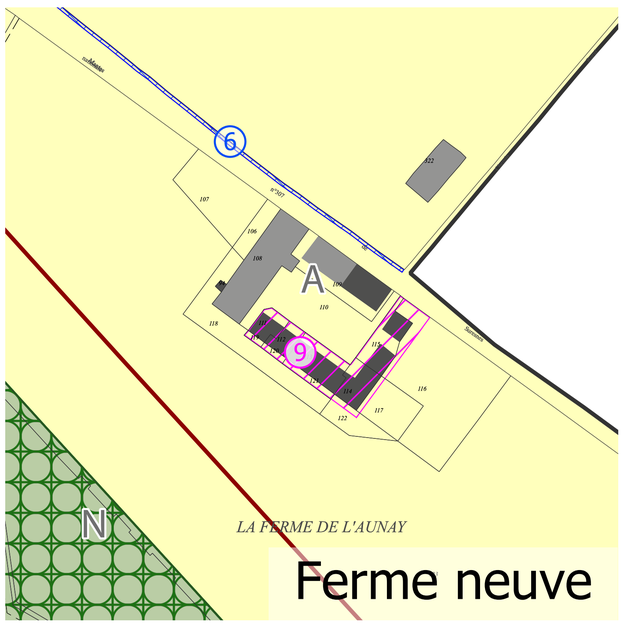

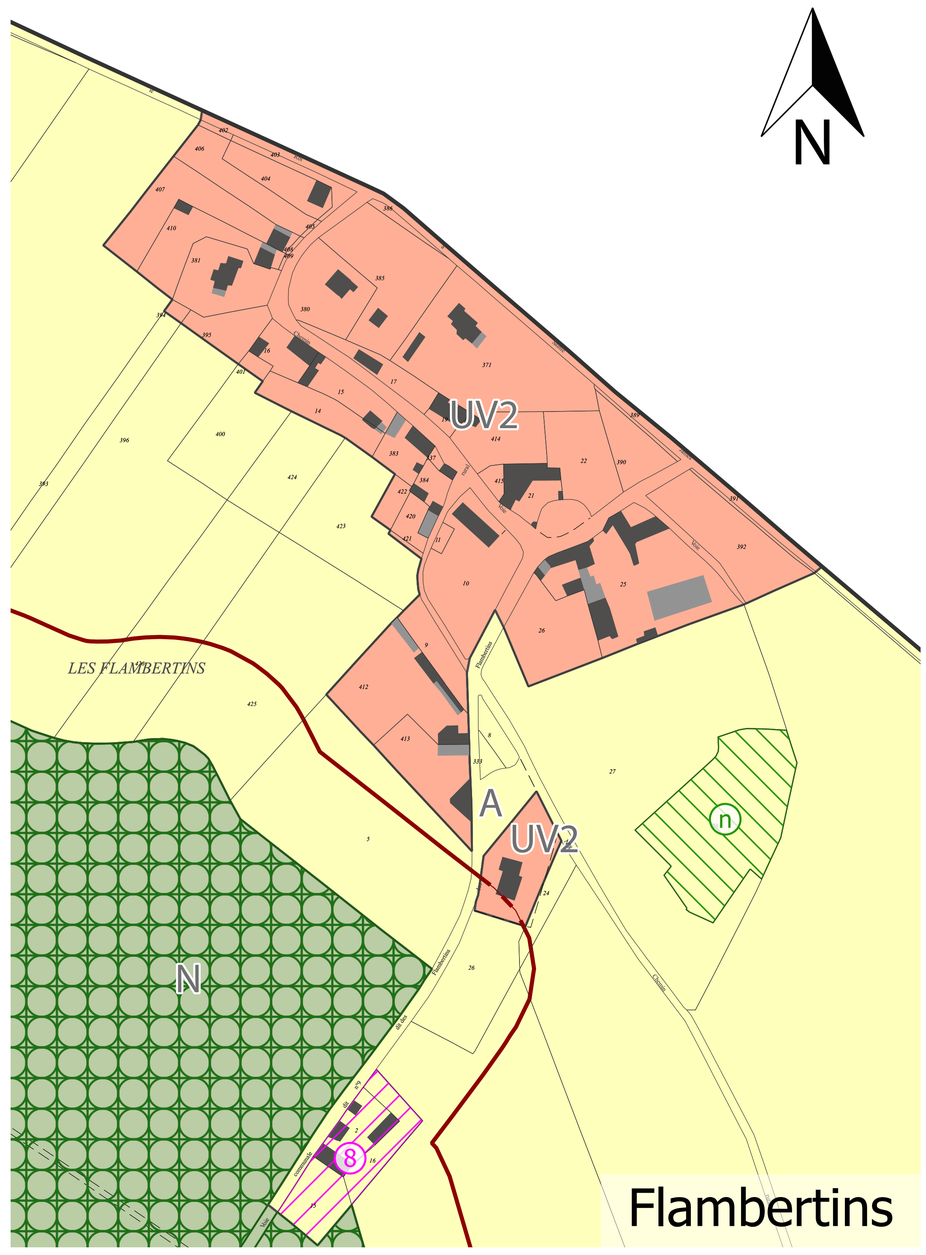

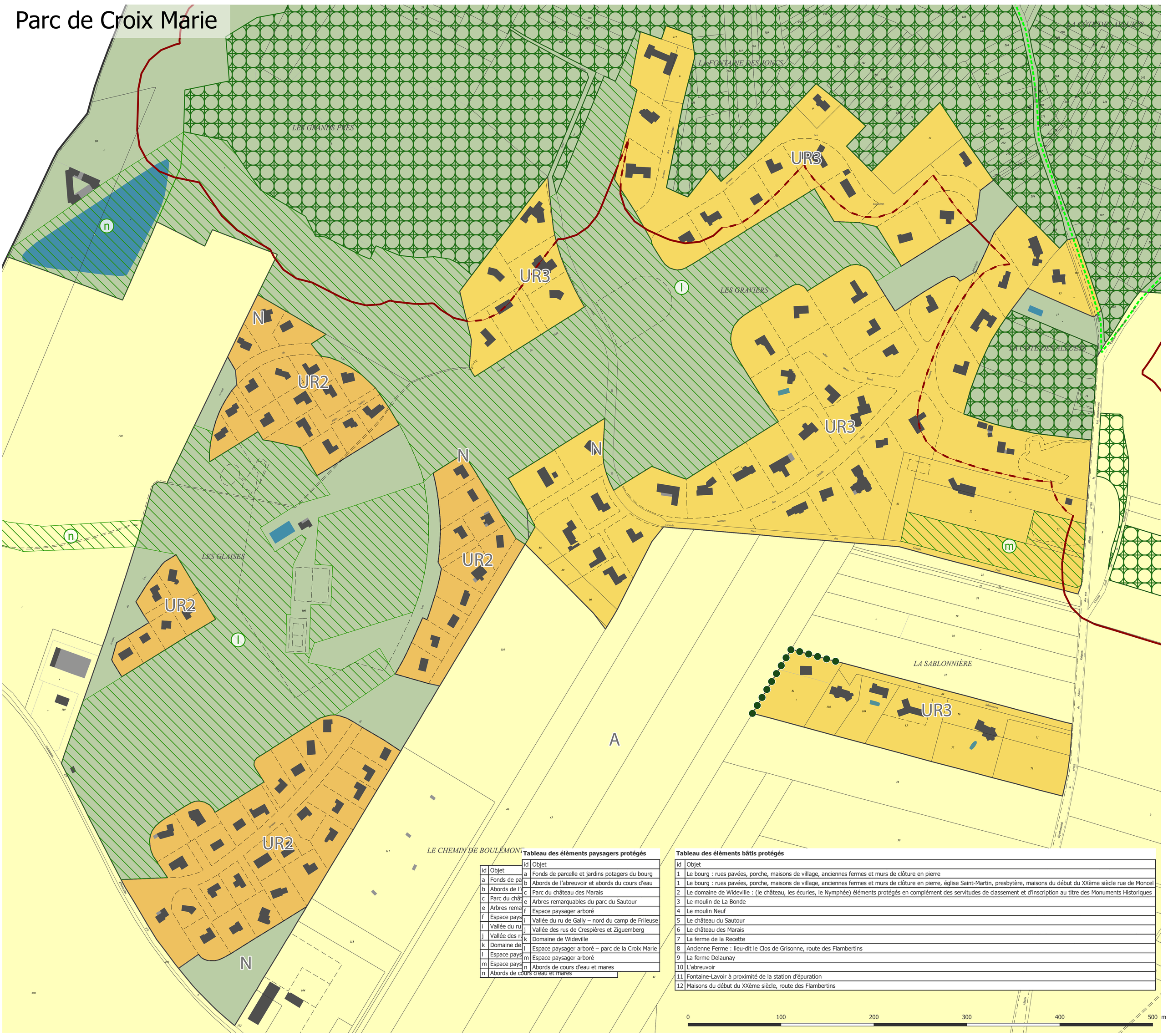

Tableau des élèments paysagers protégés

id	Objet
a	Fonds de parcelle et jardins potagers du bourg
b	Abords de l'abreuvoir et abords du cours d'eau
c	Parc du château des Marais
e	Arbres remarquables du parc du Sautour
f	Espace paysager arboré
i	Vallée du ru de Gally – nord du camp de Frileuse
j	Vallée des rus de Crespières et Ziguemberg
k	Domaine de Wideville
l	Espace paysager arboré – parc de la Croix Marie
m	Espace paysager arboré
n	Abords de cours d'eau et mares

Tableau des élèments bâtis protégés

id	Objet
1	Le bourg : rues pavées, porche, maisons de village, anciennes fermes et murs de clôture en pierre
1	Le bourg : rues pavées, porche, maisons de village, anciennes fermes et murs de clôture en pierre, église Saint-Martin, presbytère, maisons du début du XXème siècle rue de Moncel
2	Le domaine de Wideville : (le château, les écuries, le Nymphée) éléments protégés en complément des servitudes de classement et d'inscription au titre des Monuments Historiques
3	Le moulin de La Bonde
4	Le moulin Neuf
5	Le château du Sautour
6	Le château des Marais
7	La ferme de la Recette
8	Ancienne Ferme : lieu-dit le Clos de Grisonne, route des Flambertins
9	La ferme Delaunay
10	L'abreuvoir
11	Fontaine-Lavoir à proximité de la station d'épuration
12	Maisons du début du XXème siècle, route des Flambertins

0 100 200 300 400 500 m